



Ensemble, faisons  
maigrir nos poubelles



**Objet : mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre Ville.**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'intercommunale Hygea lancera prochainement un nouveau système de collecte sélective des déchets ménagers en collaboration avec la Ville de Binche.

### Les changements

Pour rappel, à partir du **vendredi 27 novembre 2020**, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place pour l'ensemble des citoyens de la Ville (particuliers, seconds résidents, petits commerces, etc.).

**Celui-ci reposera sur 5 grands modes de collecte :**

Déchets organiques (alimentaires)	Déchets résiduels	+	Déchets résiduels	Papiers et cartons	PMC
Collecte <b>chaque semaine</b> via un sac vert de 20L (0,35€/sac)	Collecte <b>tous les 15 jours</b> via un sac moka de 25L (0,54€/sac) ou de 50L (1€/sac)		<b>18 points d'apport volontaire (PAV)</b> répartis dans l'entité accessibles de 7h à 22h et 7j/7 (0,54€/ouverture)	Collecte toutes les 4 semaines via un conteneur de 140L ou 240L livré gratuitement à votre domicile	Collecte tous les 15 jours via un sac bleu <b>Aucun changement</b>

### Les collectes

Votre jour de collecte actuel sera maintenu. Pour connaître les dates exactes, référez-vous au calendrier de collecte reçu dans votre premier courrier pour cette fin d'année. Vous pouvez aussi le télécharger sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be) et [www.binche.be](http://www.binche.be). Le calendrier 2021 vous sera envoyé dans le courant du mois de décembre.

### Période d'adaptation

Nous vous rappelons qu'une période de transition, qui concerne uniquement la collecte de sacs moka, est programmée du **27 novembre 2020 au 29 janvier 2021**. Cette période permettra de vous familiariser avec ce nouveau mode de collecte mais également d'écouler progressivement vos sacs blancs. **A partir du 5 février 2021**, les sacs blancs ne seront plus collectés. Seuls les nouveaux sacs verts et moka, tous deux estampillés Hygea, seront acceptés.

## Les échanges de sacs



Les rouleaux de sacs blancs entiers non utilisés pourront être échangés contre les rouleaux de nouveaux sacs (moka). **Un rouleau de sacs blancs = un rouleau de sacs moka.**

Du **3 novembre 2020 au 31 janvier 2021** auprès de l'accueil du Centre administratif (14 rue Saint-Paul à Binche) ou auprès de l'accueil du service Travaux (266 Chaussée Brunehault à Péronnes) du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi, de 8h à 12h.

Dans toute l'entité, **les samedis de 9h à 14h** :

- ❖ **07 novembre** : - **BUVRINNES** (Ecole Communale, rue des Ecoles 9) - **LEVAL** (Ecole du Centre, rue Salvador Allende 63)
- ❖ **14 novembre** : - **BRAY** (Ecole de Bray Cité, Salle polyvalente, rue de la Chapelette 72) - **WAUDREZ** (Ecole Roland Pouillart, rue de Clerfayt 33)
- ❖ **21 novembre** : - **EPINOIS** (Centre culturel, rue du By 132) - **PERONNES** (Ecole Communale Rue Gravis 53)
- ❖ **28 novembre** : - **RESSAIX** (Ecole communale Place de Ressaix 3) - **BINCHE** (Maison des Associations Grand Place 5)

## Les points d'apport volontaire (PAV)



Ces conteneurs semi-enterrés équipés d'un tiroir d'une contenance de 25 litres peuvent accueillir vos déchets résiduels qui ne doivent pas être placés dans un sac payant. Afin de pouvoir utiliser les PAV, vous devez acheter au préalable un badge d'ouverture au prix de 10,80 €. Ce badge vous donne droit à 20 ouvertures (0.54€ / ouverture). Ce prix est identique à celui d'un sac moka de 25 litres. Votre badge peut se recharger sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be) (onglet « Points d'apport volontaire - Binche »).

Ces badges sont en vente dès le **3 novembre** (paiement uniquement par Bancontact) :

- au guichet du service Travaux (266, Chaussée Brunehault à Péronnes)
- au guichet du service Fiscalité du Centre administratif (14, rue Saint-Paul à Binche)

**18 points d'apport volontaire (PAV)** pour les déchets résiduels, accessibles 7 jours/7 de 7h à 22h, seront installés de décembre 2020 à janvier 2021 aux endroits suivants :

- Binche (rue de Namur)
- Binche (rue de Buvrinnnes)
- Binche (Av. Prince Baudouin)
- Binche (rue de la Pépinière)
- Bray (rue de Maurage)
- Bray (Place de Bray-Cité)
- Bray (Place de Bray-Levant-de-Mons)
- Buvrinnnes (Chemin de la Basse-Egypte)
- Epinois (rue du By)
- Leval (Place)
- Leval (Place de Leval-Trahegnies)
- Péronnes (Place Ste Marguerite)
- Péronnes (Place Albert 1er)
- Péronnes (rue Gravis)
- Ressaix (Place de l'Eglise)
- Ressaix (Place Bourdon)
- Ressaix (Cité Vandervelde)
- Waudrez (rue de Clerfayt)

## Les conteneurs



Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre conteneur papiers-cartons vous sera prochainement livré : un modèle gris muni d'un couvercle jaune d'une contenance de 240 litres.

Si vous souhaitez changer le volume du conteneur (contenances disponibles : 140 et 240 litres) ou si vous ne désirez pas en recevoir, il vous est encore possible de nous le signaler avant le 23 octobre 2020, par téléphone au 0800/11799. Nous vous conseillons d'opter pour une contenance de 240 litres afin d'éviter tout débordement du conteneur.

Sauf appel de votre part, votre conteneur papiers-cartons sera livré gratuitement à votre domicile\* sans coût supplémentaire entre **le 29 octobre et le 13 novembre 2020**. Ce dernier sera déposé devant votre domicile. Il n'est pas nécessaire que vous soyez présent(e) pour cette livraison, vous pourrez aisément identifier votre conteneur grâce à un autocollant placé sur le côté de ce dernier reprenant votre adresse.

Le conteneur papiers-cartons devra être présenté à la collecte, **toutes les 4 semaines**, sans limite de levées ou de poids. Vous devrez continuer à présenter vos cartons en vrac jusqu'au **27 novembre**. **Votre nouveau conteneur ne pourra pas être utilisé avant cette date**. Vous avez également toujours la possibilité d'apporter vos papiers/cartons au recyparc si vous le souhaitez.

Des questions ? Nous sommes à votre écoute ! N'hésitez pas à consulter le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be) ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri ! Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.

**Jacques De Moortel**  
Directeur Général  
d'Hygea

**Jean-Marc Dupont**  
Président d'Hygea

**Guillaume Somers**  
Directeur Général  
de la Ville Binche

**Laurent Devin**  
Député-Bourgmestre  
de la Ville de Binche

*\*A ce titre et dans ce contexte, Hygea s'est vu remettre votre adresse postale par la Ville de Binche. Hygea a collecté ces données afin de vous adresser par voie postale vos courriers, calendrier de collecte et les étiquettes qui seront placées sous forme de code-barre sur votre conteneur de papiers-cartons. Pour toute information, consultez le RGPD sur [www.binche.be](http://www.binche.be)*

